CSA A du 10 JUIN 2025

DEMANDES du SNES-FSU Lille quant aux annonces de la reprise de l'État des CIO départementaux du Pas-de-Calais

Les premières annonces sont positives au regard du traitement antérieur des CIO du Nord pour lesquels les fusions étaient annoncées dès le début.
Il n'y aurait donc pas de suppression de poste administratif si on suit cette logique.
Cette volonté de reprise de l'ensemble des CIO 62 sera nous l'espérons perenne..

Quelques points de vigilance :

- Assurer une bonne continuité des services (fournitures, accès internet, téléphonie, matériels
informatiques, mobilier) dès la reprise fin août afin d'assurer les périodes d'affectation de septembre.
Préciser le **calendrier** assez rapidement et respecter les horaires prévus de fermeture pendant la
période estivale.

- concernant les visites et « organisation » de l'espace (cf/ « limitation évoquée ») :
- assurer un nombre de bureaux suffisant pour recevoir le public et en toute confidentialité :
éviter les bureaux « ouverts » ne permettant pas la confidentialité et limité en espace (cf nécessité de pouvoir accueillir plusieurs membres d'une même famille, éducateurs, poussette.....). Penser aussi à un bureau pour les personnels MLDS. Donc besoin d'avoir au minimum 3 bureaux d'accueil (2 pour les psyen de permanence et un pour la MLDS) ; selon la taille du CIO, le nombre de personnels et perm/jours. Des ordinateurs fixes seraient plus pratiques dans les bureaux d'accueil...
- prévoir une salle de réunion assez grande
- prévoir un espace de travail collectif
- prévoir un espace d'accueil distinct pour le public.
- prévoir un espace de « convivialité », cf « cuisine ».
- quelles lignes budgétaires pour les commandes, abonnements ?

- Pour le CIO de Lens, il est noté qu'il n'y aura pas de relogement, location auprès de la mairie
propriétaire : inquiétude pour l'avenir en lien avec les échéances politiques à venir.